

Centre Action
États financiers
au 31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre Action

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre Action (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de dons de particuliers et d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons de particuliers et d'activités, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1er janvier 2018 et 2017 et aux 31 décembre 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie

qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 25 mars 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Centre Action

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Dons – Fondation Centre Action	147 000	160 000
Don du bailleur	46 183	
Autres dons	4 100	3 675
Subventions gouvernementales		
Fédérales	16 375	19 711
Provinciales	152 970	159 873
Municipales	24 077	27 948
Activités	23 607	21 865
Cotisations des membres	4 122	3 700
Intérêts	183	136
Autres	609	58
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 000	
	<u>424 226</u>	<u>396 966</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	226 382	241 420
Charges locatives	147 494	81 670
Frais de programmes et d'activités	16 780	17 666
Honoraires professionnels	6 369	10 688
Assurances	6 744	7 350
Télécommunications	4 608	3 579
Collectes de fonds et relations publiques	2 815	2 849
Fournitures et frais de bureau	968	2 085
Entretien et réparations	3 237	2 852
Frais de matériel roulant	5 533	425
Site Internet et traduction	2 461	1 374
Frais bancaires	1 460	1 459
Frais de consultation et de formation	743	593
Autres	125	76
Amortissement des immobilisations corporelles	5 000	
	<u>430 719</u>	<u>374 086</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 493)	22 880
Actif net au début	64 420	41 540
Actif net à la fin	<u>57 927</u>	<u>64 420</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre Action

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 493)	22 880
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 000	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 000)	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(29 503)</u>	<u>(826)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(35 996)	22 054
Encaisse au début	<u>66 101</u>	<u>44 047</u>
Encaisse à la fin	<u><u>30 105</u></u>	<u><u>66 101</u></u>

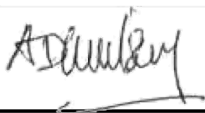
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre Action
Situation financière
 au 31 décembre 2018

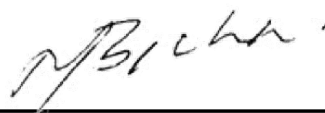
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	30 105	66 101
Subventions gouvernementales à recevoir et autres créances (note 3)	46 896	27 121
Frais payés d'avance		1 765
	<u>77 001</u>	<u>94 987</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	45 000	
	<u>122 001</u>	<u>94 987</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	16 461	28 608
Subvention reportée (note 6)	2 613	1 959
	<u>19 074</u>	<u>30 567</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	45 000	
	<u>64 074</u>	<u>30 567</u>
ACTIF NET		
Non affecté	57 927	64 420
	<u>122 001</u>	<u>94 987</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme offre des services éducatifs, d'animation, de sports et de loisirs à des adultes ayant des limitations physiques ou cognitives.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'activités sont constatés lorsque les activités ont lieu et que les produits sont encaissés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et la période qui suit :

	<u>Période</u>
Matériel roulant	5 ans

Les apports reportés reliés au matériel roulant sont amortis au même rythme que le matériel roulant correspondant.

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Organisme contrôlé

L'organisme a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de présenter les informations additionnelles exigées dans les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 8).

Centre Action
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2018

3 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Subventions gouvernementales à recevoir	22 628	17 680
Taxes de vente à recevoir	16 259	8 261
Avance à Fondation Centre Action, sans intérêt	1 193	1 180
Autres	6 816	
	<u>46 896</u>	<u>27 121</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel roulant	<u>50 000</u>	<u>5 000</u>	<u>45 000</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport de matériel roulant d'une juste valeur de 50 000 \$. L'écart entre la juste valeur marchande et le montant du débours, soit 50 000 \$, a été présenté à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (voir note 7).

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	1 317	5 477
Salaires et vacances à payer	15 144	14 046
Charges à payer		9 085
	<u>16 461</u>	<u>28 608</u>

Il n'y a aucune somme à remettre à l'État au 31 décembre 2018 (650 \$ au 31 décembre 2017).

6 - SUBVENTION REPORTÉE

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	1 959	4 887
Encaissement de l'exercice	8 927	9 573
Montant constaté aux résultats	<u>(8 273)</u>	<u>(12 501)</u>
Solde à la fin	<u>2 613</u>	<u>1 959</u>

La subvention reportée représente des ressources non utilisées qui sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Don de matériel roulant		
Solde au début		
Don reçu dans l'année	50 000	
Montant constaté à titre d'amortissement	<u>(5 000)</u>	
Solde à la fin	<u>45 000</u>	<u>-</u>

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est l'entité contrôlante et l'entité bénéficiaire de Fondation Centre Action, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a pour objectif d'amasser des fonds pour le Centre Action et qui est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de la fondation une somme de 147 000 \$ (160 000 \$ en 2017). Le sommaire des informations financières de la fondation, provenant d'états financiers compilés, se détaille comme suit :

	<u>Non audité</u>	<u>Non audité</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>162 334</u>	<u>143 198</u>
Passif	2 435	7 418
Actif net non affecté	<u>159 899</u>	<u>135 780</u>
	<u>162 334</u>	<u>143 198</u>
Résultats		
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>24 119</u>	<u>6 770</u>

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions gouvernementales à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Centre Action

Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

10 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant de mars 2022 à juillet 2022, à verser une somme de 478 099 \$ pour des locaux et de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 131 141 \$ en 2019, à 133 080 \$ en 2020, à 135 048 \$ en 2021 et à 78 830 \$ en 2022.

Le contrat de location pour les locaux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans.

L'organisme a également signé une entente de donation mensuelle avec le bailleur dans laquelle celui-ci s'engage, pour la durée du bail, à donner à l'organisme 5 \$ par pied carré, soit 32 600 \$ annuellement.